

Paris, le 18 octobre 2024

**Démission de Camille Pouponneau, maire de Pibrac :  
l'APVF exprime son soutien et appelle à un sursaut collectif  
pour stopper l'hémorragie des talents**

L'Association des Petites Villes de France (APVF) que préside Christophe Bouillon, ancien député de Seine Maritime et Maire de Barentin, et dont le Président délégué est Loïc Hervé, Sénateur de Haute-Savoie, exprime son soutien à Camille Pouponneau, membre de son Bureau, qui vient de démissionner de ses fonctions de maire de Pibrac (Haute-Garonne) et de conseillère métropolitaine.

Chaque maire de petite ville peut retrouver une part de lui-même dans la déclaration que Camille Pouponneau a publiée pour annoncer sa décision ; elle y exprime son sentiment « d'injustice et d'impuissance », regrettant de voir son rôle réduit à celui d'un « simple gestionnaire sans aucune marge de manœuvre, noyé sous le poids de règles étatiques rigides », fustigeant « la déresponsabilisation progressive des citoyens » et les menaces de poursuites judiciaires que subissent les élus, malgré leur engagement à hauteur de 70 heures par semaine pour un montant d'indemnités sans commune mesure avec cette charge de travail (80% du SMIC dans son cas).

L'engagement de Camille Pouponneau, jeune femme active ayant accepté de mettre entre parenthèses son activité professionnelle pour exercer son mandat, laissait espérer que le profil des maires se diversifie progressivement, en tendant vers une meilleure représentation de toutes les catégories de la population. Sa démission démontre que cette diversité n'est jamais acquise.

La décision de notre collègue illustre non seulement la difficulté de la fonction de maire mais également sa précarité, puisqu'aucun revenu de remplacement n'est versé en cas de démission en cours de mandat. Alors, même si l'amélioration du statut de l'élu par la loi ne suffira pas à retenir en mairie toutes les bonnes volontés qui s'y consacrent aujourd'hui, elle pourrait néanmoins y contribuer. Elle serait au surplus une marque bienvenue de considération de la part de la République envers celles et ceux qui la font vivre au plus près des territoires. La réforme du statut de l'élu, initiée au Parlement avant la dissolution, devient urgente, pour stopper l'hémorragie des talents.

**Contact Presse**

**André ROBERT**, Délégué général - 01 45 44 00 83 - 06 80 84 27 53 - [arobert@apvf.asso.fr](mailto:arobert@apvf.asso.fr)

**Association des petites villes de France**

« Porter la voix des maires des petites villes »

L'Association des petites villes de France fédère depuis 1990 les petites villes de 2.500 à 25.000 habitants, pour promouvoir leur rôle spécifique dans l'aménagement du territoire. Elle compte aujourd'hui près de 1200 adhérents, présents dans tous les départements de France métropolitaine et d'outre-mer.

